



Union syndicale Solidaires
31 rue de la Grange aux Belles
75010 Paris

Syndicat national des journalistes
33 rue du Louvre
75002 Paris

Laurent Nunez
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75800 Paris Cedex 08

Paris, le 18 novembre 2025

Article R. 434-14 - Relation avec la population

Le policier ou le gendarme est au service de la population.

Sa relation avec celle-ci est empreinte de courtoisie et requiert l'usage du vouvoiement.

Respectueux de la dignité des personnes, il veille à se comporter en toute circonstance d'une manière exemplaire, propre à inspirer en retour respect et considération.

Monsieur le Ministre,

Nous avons pris connaissance par voie de presse d'éléments extrêmement choquants et préoccupants concernant les forces placées sous votre responsabilité.

Comme vous le savez, l'Union syndicale Solidaires, comme d'autres syndicats ou organisations, organise régulièrement des manifestations, actions, piquets de grèves, rassemblements... Il arrive souvent que des gendarmes mobiles soient présent·es.

À notre connaissance, les faits révélés n'ont à ce jour fait l'objet d'aucune poursuite et encore moins de sanctions administratives. Nous pouvons donc estimer qu'il y a une chance raisonnable que nos militant·es se retrouvent confronté·es à des fonctionnaires qui les considèrent comme des "fils de putes", des "chiens", des "animaux", ou plus original de "pue-la-pisse" ou "PLP" en abrégé témoignant d'une certaine habitude de l'usage en vigueur parmi les escadrons filmés.

Ces qualificatifs ne concernent pas seulement les manifestant·es venu·es défendre l'eau comme étant un bien commun et contester son accaparement par une minorité au profit de leurs intérêts privés puisqu'au moins un journaliste est visé par ces insultes, les fonctionnaires se réjouissant de sa blessure.

Au regard de la liberté de la presse, cette agression est intolérable. Intolérable également, l'absence totale de distinction chez les gendarmes entre les manifestants et les journalistes. Ces derniers sont pourtant des observateurs, dont la mission reconnue par les pouvoirs publics est de témoigner, d'apporter des faits qui nourriront notamment le débat sur l'usage proportionné de la force dans le maintien de l'ordre, élément essentiel de l'état de droit.

Il est nécessaire de préserver leur liberté de circuler et d'informer. En tant qu'observateurs, les journalistes participent au bon fonctionnement démocratique.

Même le Schéma national du maintien de l'ordre (SNMO), remanié par vos soins en 2021 pour tenir compte des préconisations de la commission Delarue (initiée par le ministère de l'Intérieur) et de la décision du Conseil d'Etat, n'a pas été appliqué !

Nous relevons également que c'est grâce à la presse, Libération et Médiapart, que le comportement accablant de vos forces de l'ordre a été mis à jour. Sans ces révélations et alors que les images sont en votre possession depuis deux ans, ces faits graves seraient toujours cachés aux citoyens.

Il est d'usage lorsque des actes injustifiables de la part des "forces de l'ordre" sont révélés par des images que soit invoqué le contexte. Que des insultes puissent être émises dans un contexte de tension, voire de peur, nous pouvons le concevoir. Mais c'est au contraire une forme de jubilation qui transpire : "ça me régale", "les gars vous vivez l'Everest de la mobile", "je m'attendais à ce que ce soit bien mais pas autant", "faites vous plaisir", le tout dans une ambiance de franche hilarité. Les images ne montrent pas des agents publics acculés et craignant pour leur vie mais des nervis sûrs de leur impunité et jubilant des dommages infligés. Alertés qu'il y aurait "des urgences vitales" [réelle puisque deux manifestants seront plongés dans le coma], la réaction tout en poésie et empathie "ça leur fera la bite".

Est-ce une force au service de la population qui, munie d'armes, observe la présence d'enfants et voit un de ses membres déclarer à ses pairs : "c'est le jeu, ils n'avaient qu'à pas les emmener"?

D'autres regrettent de ne pas pouvoir envoyer de grenades sur des manifestant-es qui réalisent un sit-in.

Le déferlement de violence ne semble pas suffire puisque plusieurs fonctionnaires assument, devant leurs propres caméras, vouloir aller plus loin : "ce serait bien de les massacrer", "des merdes comme ça, il faut les brûler", "on met nos Famas en batterie", "t'en crèves deux-trois, ça calme les autres"; "lui si je le chope je le tue".

Alors, faut-il craindre d'être assassiné par la force publique lorsque nous exprimerons nos revendications? Faut-il comprendre que la loi ne s'applique pas à celles et ceux qui sont chargé-es de la faire appliquer? Que devons-nous déduire des ordres donnés par des gradés de réaliser des tirs tendus pourtant illégaux? Se savaient-ils couverts par leur

hiérarchie jusqu'au plus haut niveau? Si ce n'est pas le cas, sont-ils toujours en poste et pourquoi ?

Solidaires a toujours alerté sur les risques liés à une présence excessive des forces de l'ordre dans nos manifestations, et a dénoncé l'ensemble des violences policières constatées sur nos militant·es, nos cortèges et d'autres manifestant·es depuis plus de 10 ans. Il en va du respect de l'intégrité physique des manifestant·es, de la liberté de manifester, de la liberté syndicale et de la préservation des droits fondamentaux dans une démocratie déjà abîmée.

Dans l'attente de votre réponse et de vos engagements à mettre un terme rapide à ces pratiques attentatoires aux droits démocratiques fondamentaux ainsi qu'à les sanctionner, nous vous prions de croire en notre attachement le meilleur dans le service public.

Julie Ferrua
Co-déléguée générale de l'Union syndicale Solidaires



Murielle Guilbert
Co-déléguée générale de l'Union syndicale Solidaires



Agnès Briançon
Co-Première secrétaire générale du SNJ



Antoine Chuzeville
Co-Premier secrétaire général du SNJ

